

**Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 9 décembre 2024, à la salle du Conseil, située au 285, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 19h30.

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers :

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Dominic Lapointe	Gilles Gauvreau
Benoît Couture	

Est absent : le conseiller Rémi Beauchesne

Les membres participants à cette séance forment le quorum.

Assiste également à cette séance :

- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

En début de séance, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

2024-12-207

**Adoption du Programme Triennal des Immobilisations
(PTI) 2025-2026-2027**

CONSIDÉRANT le Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 suivant :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2025-2026-2027				
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD				
TITRE DU PROJET	2025	2026	2027	Mode de financement prévu
Approvisionnement en eau potable	860 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	2025 - PRIMEAU (70%) 2025 - TECQ 2024-2028 - Priorités #1 à #3 (10%) 2025 - Règlement d'emprunt (20%) 2026 et 2027 - TECQ 2024-2028 - Priorités #1 à #3 (100%)
Rue Principale - Projet remplacement Aqueduc et prolongement du réseau d'égout ***	1 900 000 \$			PRIMEAU (70%) TECQ 2024-2028 - Priorités #1 à #3 (10%) Règlement d'emprunt (20%) *** (à noter que le prolongement du réseau d'égout est encore à l'étude au moment de réalisation du budget et du PTI)
Mise à niveau eau potable et eau usée	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	TECQ 2024-2028 - Priorités #1 à #3 (100%)
Réfection en Voirie - Travaux à déterminer	50 000 \$	50 000 \$		TECQ 2024-2028 - Priorités #4 (100%)
Surface du Centre Sportif		84 000 \$		Subv. Ministère de l'éducation (66%) Budget courant (34%)
Améliorations des édifices municipaux	80 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	Subvention du MAMH (PRACIM) (75%) - Projet à déposer Surplus cumulés affectés - Fonds pour bâtiments (25%)
Voirie - resurfaçage de la Rue Principale (140 mètres- 1re Avenue jusqu'à la rue Caron)	80 000 \$			TECQ 2024-2028 - Priorités #4 (40,000\$) Subvention MTMD (30,000\$) Budget courant (10,000\$)
Pavage Rue Nolette		140 000 \$		Règlement d'emprunt
Projets dédiés à améliorer la qualité de vie des résidents (Projets à déterminer)	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	Fonds des Régions et ruralité - Volet 1 (70%) Budget courant (30%)
Panneau d'affichage électronique	35 000 \$			Subvention nouveaux Horizons (70%) (en attente d'une approbation) Budget courant (30%)
Autres investissements divers	57 500 \$			Budget courant
TOTAL	3 242 500 \$	554 000 \$	280 000 \$	

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 tel que détaillé ci-haut.

Le maire lève l'assemblée à 19h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.